

Arras, le 5 septembre 2019

L'Etat contribue à la réalisation du nouvel abattoir de Fruges

Le 5 septembre 2019, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, participe à la pose de la première pierre du nouvel abattoir de Fruges.

Il s'agit d'un projet structurant prioritaire pour l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, pour le Pas-de-Calais et pour la région des Hauts de France.

Inscrit au contrat de ruralité, le projet bénéficie de financements de l'Etat à hauteur de 500 000 euros par le biais de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). S'y ajoutent des financements de l'Union Européenne, du conseil régional, du conseil départemental, des collectivités locales, utilisateurs du site et soutiens.

L'actuel abattoir de Fruges, construit dans les années 1970, était en effet considéré comme sous-dimensionné et ne répondait plus aux normes en vigueur.

Avec ce projet, porté de longue date par la communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois, la filière viande doit trouver un nouvel élan grâce à une capacité d'abattage multi-espèces de 6000 tonnes par an, susceptible d'être portée à 8000t/an. La gouvernance de l'abattoir sera confiée à la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Société d'abattage des Hauts-Pays ».

La mise au point du projet a été accompagnée par les services de l'Etat (direction départementale de la protection des populations).

Le bâtiment doit être livré en septembre 2020.